

Publié le 1 octobre 2021

Les TPE et les PME disposent d'une trésorerie plus abondante qu'avant la crise selon le Conseil d'analyse économique (CAE)

Le Conseil d'analyse économique (CAE), organe sous la responsabilité du Premier ministre, a publié le 29 septembre son analyse de la situation financière des microentreprises (TPE), des petites et des moyennes entreprises (PME) en date du mois d'août 2021, à partir d'un échantillon de plus de 100 000 comptes bancaires d'entreprises individuelles, TPE et PME du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Une analyse rassurante sur les capacités de rebond des entreprises françaises.



Au regard des éléments à sa disposition, **le Conseil d'analyse économique (CAE) se veut rassurant concernant le risque de défaillance d'entreprises à court terme**. Les TPE et les PME affichent des niveaux de trésorerie supérieurs à l'avant-crise, notamment grâce au recours aux Prêts garantis par l'État (PGE), ce qui diminue le risque d'illiquidité dans l'immédiat.

Risques limités d'illiquidité et d'insolvabilité

L'analyse du CAE sur la base des données du Crédit Mutuel Alliance Fédérale fait état de **niveaux de trésorerie globalement satisfaisants pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises**. La trésorerie de ces entreprises s'est améliorée de manière significative entre février 2020 et août 2021. Si les entreprises se situant en haut de la distribution sont les plus concernées, **les sociétés dont la trésorerie était jugée « faible » ont diminué en termes de nombre**. Dans les prochains mois, les défaillances d'entreprises devraient être marginales, dans la continuité de l'exercice 2020.

Les conclusions du CAE sont similaires s'agissant de l'encours net bancaire des entreprises, c'est-à-dire de la différence entre les soldes des comptes courants et d'épargne et l'encours de l'ensemble des dettes bancaires. **Les encours nets bancaires moyens et médians des entreprises de moins de 250 salariés ont augmenté entre février 2020 et août 2021**. En l'état, cette situation devrait nous prémunir des risques d'insolvabilité dans les prochains mois.

Situations hétérogènes selon les branches d'activité

Ces résultats globaux masquent toutefois une hétérogénéité des situations financières dans les différents branches d'activité et à l'intérieur de ces branches d'activité. La trésorerie mise de côté, il semblerait que **le ralentissement économique consécutif à la crise sanitaire ait aggravé certaines situations.**

Sont notamment dénombrées en août 2021 davantage d'entreprises en **situation financière dite « difficile »** et à la fois davantage d'entreprises en situation financière dite « solide » par rapport à février 2020. Il apparaît aussi que **les secteurs de l'hébergement, de la restauration et des arts et spectacles sortent paradoxalement renforcés de la séquence**, tandis que les secteurs de l'information, de la communication et de la construction ont vu leur nombre d'entreprises en difficulté financière augmenter. Des surcompensations ont sans doute eu lieu dans certaines branches selon le CAE.

[En savoir +](#)

Par Esteban PRATVIEL